

PROCÈS HAKIMI-PAUWELS

# Un total de 5 ans et 4 mois

Le procureur a demandé 3 peines bien distinctes à l'encontre de Stéphane Pauwels



NOTRE SÉRIE:  
LE PROCÈS  
Hakimi/  
Pauwels

**L**e procureur fédéral, Julien Moinil, a requis trois peines de prison différentes pour Pauwels : 4 ans pour le home invasion, 6 mois pour drogues, et 10 mois pour l'entrave à la justice. C'est Farid Hakimi qui risque la plus grande peine : plus de 20 ans de prison ont été requis contre lui.

Julien Moinil, dans son réquisitoire de ce mardi, avoue ne pas connaître l'ex-animateur vedette de RTL, Stéphane Pauwels. Le procureur explique ne pas s'acharner sur lui. Il veut simplement faire respecter la loi. Il y tient, et ce peu importe le rang de la personne inculpée.

Stéphane Pauwels est inculpé pour complicité dans un home invasion commis en mars 2017, à Lasne, au domicile de l'ex-compagnon de sa petite amie de l'époque, Noëlle (Vanessa) Colassin. Pour cette dernière, le procureur fédéral requiert une peine de 4 ans d'emprisonnement, et pour la détention de cocaïne, trois mois d'emprisonnement.

Selon lui, le couple n'aurait pas dû arriver à de telles extrémités, sous prétexte que Vanessa Colassin se plaignait d'être harcelée par son ex-compagnon. Rappelons que Stéphane Pauwels s'est lié d'amitié

avec le Montois Jamal Ennif, qui a joué les entremetteurs avec la bande de Farid Hakimi. Le procureur fédéral demande une peine de 5 ans de prison ferme à son encontre. Pour lui, ce sont des faits ignobles qui se sont passés à Lasne. Le meilleur ami de l'ex-compagnon de Vanessa a été roué de coups, ligoté et menacé d'une arme de poing.

**PAUWELS, COUPABLE LUI AUSSI**  
Pour le procureur fédéral, l'ex-animateur a sa part de responsabilité dans le home invasion. «Madame Colassin et Monsieur Pauwels agissent de concert tous les deux», détaille Julien Moinil. Avant d'ajouter, en parlant de Pauwels et de l'ex-compagnon de Colassin : «Ils en sont même venus à comparer les tailles de leurs sexes par messages!»  
Contre l'animateur télé, Julien Moinil requiert donc quatre ans d'emprisonnement pour le vol avec violence, mais aussi une peine de six mois d'emprisonnement pour drogues. Pour la tentative de faux en écriture, c'est l'acquiescement mais pour l'entrave à la justice (il est entré en contact avec les frères Hakimi par des tiers), c'est une peine de 10 mois supplémentaires qui est demandée.

## ET LES FRÈRES HAKIMI ?

Farid Hakimi est considéré comme le meneur de la bande de braqueurs. Il est impliqué dans plusieurs homes invasions. Le procureur requiert plus de 20 ans de prison à l'encontre du boxeur professionnel, qui avait pourtant un bel avenir devant lui. «Ce sont des peines très lourdes», commente M<sup>r</sup> Frank Discepoli, son avocat qui va plaider dès ce mercredi.

Julien Moinil demande aussi 28 mois d'emprisonnement supplé-

mentaires pour une agression violente. Dès le début du réquisitoire contre Farid Hakimi, la photo de la victime est diffusée. Le jeune homme, roué de coups, a eu une incapacité de travail de plus de 4 mois. Il souffre aussi de graves problèmes dentaires... Hakimi avait expliqué au sorteur que la victime s'était approchée de trop près de sa petite amie...

Le procureur fédéral évoque d'autres victimes, blessées tant psychologiquement que physiquement. C'est le cas d'une famille de Boussu (près de Mons) qui tient une frioterie et où une importante somme d'argent, soit 368.000 euros, a été dérobée. Marwane Hammouda, un autre

inculpé, a déclaré qu'Hakimi aurait donné des informations pour commettre ce vol. Le procureur fédéral est convaincu de son implication dans d'autres faits. Ce mardi matin, juste avant le début de son réquisitoire, Julien Moinil dit avoir reçu une nouvelle preuve qui sera vérifiée au cours de la semaine du procès. C'est en rapport avec son alibi pour le home invasion de Lasne. La veille des faits, le boxeur professionnel était chez un ami à Overijse, près des lieux. Affaire à suivre donc...

Le petit frère, Saïd Hakimi, compte lui aussi parmi les 32 prévenus. Le jeune homme comptabilise 4 mandats d'arrêt

depuis le début de l'affaire. Ce qu'on lui reproche, c'est d'avoir participé à un home invasion, d'être lié à un trafic de stupéfiants ou encore d'avoir caché l'arme de son frère aîné dans le bois de Colfontaine...

Saïd Hakimi a enchaîné les allers-retours en prison, et n'a pas toujours respecté ses conditions de libération. «Il y a plus de 50 % de ses contacts qui sont connus pour des affaires de stupéfiants. Nous lui avons donné une chance pourtant», conclut le procureur fédéral. C'est pourquoi il réclame en tout 8 ans d'emprisonnement, sans sursis. **J.C.**



Plus de 20 ans  
pour Farid  
Hakimi !

Stéphane Pauwels n'est pas favorisé par le procureur fédéral, Julien Moinil, qui réclame justice ! © E.G.

Agressions violentes

## Roulette russe et arme en bouche

Dans l'affaire Hakimi-Pauwels, les victimes sont nombreuses, et pas seulement dans la région de Mons-Borinage. La famille Castronovo, père, mère et fille, compte parmi elles. Toni, décédé en mars dernier d'une crise cardiaque, ne pourra jamais connaître l'issue du procès. Ces lundi et mardi, Nathalie et Donatella, mère et fille, étaient présentes au Lotto Mons Expo. C'est en avril 2017 que la famille a été victime d'un home-jacking. Le couple a été attaché et frappé pendant qu'on leur volait argent, bijoux et voiture. Cette dernière a d'ailleurs été retrouvée à Nimy, près de l'endroit où résidait l'inculpé Lufu Kabongo. Cette nuit-là restera à jamais gravée dans leur mémoire. «J'ai vu mon père avec un pistolet sur la tête», explique Donatella. Elle dormait et le bruit l'a réveillée. Un homme a cassé sa porte à coups de pied. Il lui a demandé si elle avait de l'argent. Lui aussi avait une arme dans sa main. «Un autre est arrivé. Il m'a demandé mon téléphone. Ils ont parlé entre eux en arabe. Puis, ils sont partis», poursuit Donatella. Cette dernière a reconnu la posture d'un des assaillants, Farid Hakimi. Toutes les deux espèrent qu'ils prendront le maximum. Même pour les autres victimes... Henri Laquay repré-

sente la famille Mazzara. C'est dans la région de Charleroi qu'elle a été victime d'un home invasion, en pleine nuit, par des hommes cagoulés et lourdement armés. Pire encore, le père de famille a été obligé de jouer à la roulette russe avec une arme chargée. «Ils les ont menacés de mort, mis à genoux... Ils ont mis le canon d'un revolver sur le front d'un enfant de 15 ans», explique Henri Laquay. «La violence fut extrême. Mes clients sont lourdement impactés moralement et psychologiquement par cette af-

faire.» Le plus triste est aussi que leur enfant trisomique a vu les agresseurs. L'une des victimes, encore très choquée, s'est exprimée brièvement : «Ce ne sont pas des hommes ceux qui nous ont attaqués, ce sont des lâches!»

## UNE AFFAIRE À LA PAUWELS !

Le procureur fédéral a évoqué un home invasion, dans lequel sont impliqués les frères Hakimi, Mohamed Mokhtari (absent ce mardi) et Julie De Brabanter. «Ils se mettent à trois sur le

jeune homme. Ils vont mettre une arme à feu dans sa bouche», explique le procureur fédéral. Contacté, le jeune homme témoigne : «C'est mon ex, Julie De Brabanter, qui a organisé l'extorsion de fonds. C'est plus ou moins la même histoire que Pauwels. Eux, ils cherchaient seulement de l'argent. Julie, pour se venger de notre précédente relation, a fait cela.» Bien sûr, le jeune homme, a gardé des séquelles. «Je suis souvent à ma fenêtre.» **J.C.**



Nathalie (à gauche) et Donatella Castronovo, mère et fille, réclament justice. © J.C.

Du côté de la justice

## La verve de Julien Moinil



Le procureur, J. Moinil © E.G.

Julien Moinil, ancien avocat, n'a pas encore 40 ans. Il est désormais procureur fédéral. Ce mardi, c'est lui qui a prononcé le réquisitoire du ministère public lors du procès Hakimi-Pauwels. Il a parlé pendant plus de 7 heures (avec quelques pauses bien sûr). Et pour cause, il a détaillé le cas de chaque prévenu. Ils sont au nombre de 32. Julien Moinil a été formé en droit à l'université de Namur, avec grande distinction. Il a poursuivi avec un master à l'UCLouvain. Le jeune prodige de la justice a d'abord été substitut du procureur du Roi de Bruxelles, puis substitut du procureur du Roi de Mons-Tournai. Il est magistrat fédéral depuis juillet 2018. Julien Moinil est déjà un habitué des procès d'envergure. C'est lui, notamment, qui a planché sur le dossier du footgate (l'affaire de fraudes et corruptions dans le monde du football belge). Il a également travaillé sur des procès mettant en cause des bandes de motards. **J.L.**

BRÈVES

## Valéry Giscard d'Estaing Une « légère infection » mais pas le coronavirus

L'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, hospitalisé lundi à Paris, n'a pas contracté le coronavirus et « il se sent bien » malgré une « légère infection aux poumons », a indiqué son cabinet mardi dans un communiqué. L'ancien



© Photo News

chef de l'État, âgé de 94 ans, « a été hospitalisé le 14 septembre 2020 à l'hôpital Georges Pompidou, où une légère infection aux poumons a été diagnostiquée », précise le communiqué. Mais « les médecins ont écarté une infection au coronavirus », ajoute le communiqué, en précisant que Valéry Giscard d'Estaing « suit un traitement de quelques jours et fait savoir qu'il se sent bien, aujourd'hui ». L'ancien chef de l'État (1974-1981) avait « par précaution » été admis en réanimation, où une batterie de tests a été menée, a ensuite précisé son cabinet. **J.C.**

## Énergie

### La Belgique fournit la France en électricité

La Belgique a mis en route des capacités de réserve afin de pouvoir approvisionner le marché français de l'électricité, a confirmé mardi le gestionnaire du réseau haute tension Elia. La situation inverse, qui voit la France combler le manque de production d'électricité en Belgique, est d'ordinaire plus fréquente. Mais un concours de circonstances particulièrement défavorables (fortes chaleurs qui poussent à une consommation accrue des systèmes d'air conditionné du côté de la demande ; absence de vent, journées de production raccourcies pour le photovoltaïque, absence de vent et entretien de certaines centrales nucléaires françaises, du côté de la production) fait que c'est cette fois la Belgique qui exporte de l'électricité vers l'Hexagone. **J.C.**

## Eupen

### Un ministre germanophone démissionne

Harald Mollers, le ministre germanophone en charge de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche scientifique a annoncé mardi, qu'il quittait la politique et démissionnait de ses fonctions. « Que certaines personnes ne soient pas d'accord avec les décisions que l'on a pu prendre, notamment dans la gestion de la crise sanitaire, c'est normal et plutôt sain, dans le cadre d'un débat démocratique. Que des responsables politiques soient insultés et menacés personnellement, c'est inadmissible », indique le ministre qui détaille avoir été victime de ce genre de faits. **J.C.**